BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4511

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Ventes et cessions

422 353 292 RCS Sens.
AUBADE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 45750.00 EUR.
Adresse : Rue Georges Clémenceau, Z I du Moutois, 89400 Migennes.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE AUBADE PAR LA SOCIETE ETABLISSEMENTS G. BEAUMONT 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société AUBADE dont la transmission à la société ETABLISSEMENTS G. BEAUMONT est prévue : Montant de l'actif : 1 019 677.68 euros Montant du passif : 539 002.09 euros 2. Augmentation du capital de la société ETABLISSEMENTS G. BEAUMONT, société absorbante : La société ETABLISSEMENTS G. BEAUMONT, société absorbante, détenant la totalité des actions de la société AUBADE, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du boni de fusion : 297 333,59 euros 4. Le traité de fusion établi le 18 mai 2026 a été déposé : Au greffe du tribunal de commerce de SENS, le 26 mai 2026 au nom des sociétés ETABLISSEMENTS G. BEAUMONT, absorbante et AUBADE, absorbée. Pour avis.